

SERMAISE ET VOUS

Edition n° 29 - Décembre 2014

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

DATES À RETENIR

12 DECEMBRE 2014

MARCHE DE NOEL DES ECOLES

Organisé par Ensemble Petits & Grands
Renseignements : ☎ 06 87 50 54 22

11 JANVIER 2015

GALETTE DES ANCIENS

Organisée par le Comité des Fêtes
Renseignements : ☎ 01 60 80 02 92

17 JANVIER 2015

VŒUX DU MAIRE

Organisés par la municipalité
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

17 JANVIER 2015

SOIRÉE DANSANTE AVEC REPAS

Organisée par le comité des fêtes
Renseignements : ☎ 01 60 80 02 92

31 JANVIER 2015

GALETTE DU FOOT

Organisée par le Football Club de Sermaise
Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

7 FEVRIER 2015

SOIRÉE DANSANTE AVEC REPAS

Organisée par l'ASLS
Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

7 MARS 2015

CARNAVAL DES ENFANTS

Organisé par Ensemble Petits & Grands
Renseignements : ☎ 06 87 50 54 22

7 MARS 2015

LOTO DE PRINTEMPS

Organisé par le Comité des Fêtes
Renseignements : ☎ 01 60 80 02 92

19 MARS 2015

COMMÉMORATION FIN GUERRE D'ALGERIE

Organisée par la municipalité
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014



CLASSE DE NEIGE 2015

Le conseil municipal a validé la classe de neige des élèves de CM2, qui se déroulera cette année du 31 Janvier au 7 février 2015 à Crest-Voland (Savoie) et concernera 28 enfants, encadrés par 4 personnes. Compte tenu de la faible inflation, vos élus ont décidé de reconduire pour 2015 le quotient familial et le montant de la participation financière demandée aux parents en 2014. Cette dernière sera au minimum de 183,60 € et au maximum de 340,00 €. Le budget global de la classe de neige est d'environ 20 000 €.



Quotient familial mensuel	Participation des parents
de 0 à 154 €	183,60 €
de 155 à 365 €	234,69 €
de 366 à 587 €	289,09 €
de 588 à 699 €	323,01 €
supérieur à 700 €	340,00 €



- Une indemnité de 110 € sera allouée à l'institutrice et au personnel communal partant en classe de neige.
- Création d'un poste d'infirmière pour la classe de neige.

CONVENTION TRIPARTITE TELE ASSISTANCE

Nous vous rappelons qu'il existe Essonne TELE ASSISTANCE, dispositif qui vient d'être renouvelé par le Conseil Général et confié à la société VITARIS.

La personne âgée ou handicapée porte, en pendentif ou au poignet, un petit boîtier qui alerte en cas d'urgence, le service d'assistance. Celui-ci communique avec la personne et organise les secours, s'il y a lieu

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) de la Communauté de Communes est chargé de traiter les dossiers de demande d'aide de nos administrés, comme la télé assistance ou encore les services de soins infirmiers à domicile par exemple. Les tarifs de la télé assistance sont fixés en fonction des revenus :



	Personne seule	Couple	01 janvier 2015
	Revenus bruts mensuels	Revenus bruts mensuels	/mois
	moins de 500,00 €	moins de 800 €	0,30 €
	de 500,00 à 550 €	de 800 à 950 €	1,01 €
	de 550,01 à 675 €	de 950,01 à 1150 €	1,95 €
	de 675,01 à 800 €	de 1150,01 à 1375 €	3,95 €
	de 800,01 à 900 €	de 1375,01 à 1600€	4,38 €
	au delà de 900 € et personne vivant avec leurs enfants	Au delà de 1600 €	6,00 €

Les inscriptions sont à réalisées auprès du CIAS : **C.I.A.S. 43, Rue Saint Pierre à Dourdan ☎ 01 60 81 17 90**

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 (Après-midi sur rendez-vous)

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, Madame Besse se tient à votre disposition (soit par la Mairie ou à son domicile au 01.64.59.42.47).

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COOPERATION



Le projet de schéma régional de coopération intercommunale d'Ile de France propose la création de nouveaux «Etablissements Publics de Coopération Intercommunale» (EPCI). Elle induit la fusion de 41 EPCI existants. Les nouveaux périmètres de ces EPCI nuiraient, tant par leur nombre d'habitants que par leur superficie, à la qualité du service public de proximité jusqu'ici rendu aux usagers et à l'efficacité de la gestion publique. Par ailleurs, la création de ces nouveaux EPCI ne permettrait plus la reconnaissance des petites et moyennes communes. Pour ces raisons vos élus ont rejeté ce projet à une très grande majorité.



LES BREVES D'ACTUALITÉ



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie évoluent à partir du 1^{er} janvier 2015.

La Mairie sera désormais ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La mairie reste fermée le mercredi toutefois, Mme MERY notre secrétaire générale, pourra vous recevoir pour vos dossiers administratifs, sur rendez-vous uniquement, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

La mairie sera désormais ouverte tous les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h00 à 12h00.



Attention !
NOUVEAUX
HORAIRES

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) 2014 - 2015



Le CME est une assemblée constituée d'enfants élus par les élèves de CM1 et CM2 et les enfants du même âge non scolarisés à Sermaise. Le CME est un lieu de propositions et de dialogue entre enfants, mais aussi entre enfants et adultes. Il permet aux enfants de mieux comprendre la démocratie et de la vivre concrètement, en présentant et en mettant en place des projets. Les conseillers enfants élus l'année précédente peuvent assister aux séances du CME notamment pour le suivi des actions qu'ils ont engagées.

13 élèves de CM1 et CM2 ont été élus par leurs camarades le 21 novembre dernier :

Élus 2014 - 2015	Classe de CM1	BELLA Benjamin BENAY Romain CLABASSI Enzo DAVID Romain	JOUARISSE Baptiste GORCE Charlyne POCHE Charlotte POCHE Colynne
	Classe de CM2	DURAND Mael KABUS Amaury LARQUETOU Clément	MARQUES Alexis SICOT Lucas

**Le Conseil Municipal
des enfants**



Ils seront officiellement nommés au sein du conseil par Monsieur le Maire et Jacqueline Besse, la coordinatrice du CME lors de la première réunion. Les nouveaux élus vont se répartir dans trois groupes de travail, appelés commissions, qui se réuniront régulièrement. Il y aura trois commissions

➔ Culture - Sport & loisirs ➔ Solidarité & handicap ➔ Environnement & développement durable
Chaque commission est aidée pour son fonctionnement par un adulte faisant parti de la commission enfance au sein de la Mairie : c'est l'animateur.

FAITES GAGNER LA CAISSE DES ECOLES DE SERMAISE

« À VOS MARQUES, PRETS ? PAPIERS !! »

<http://www.recyclons-les-papiers.fr>



Comparons les coûts de la collecte et du traitement d'une tonne de papier :

- mis dans la poubelle jaune : le coût est de 452 €.
- mis dans la borne d'apport volontaire : le coût est de 0 €.

Or ce coût se répercute dans la TOEM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que chaque habitant paye. Alors, pour faire baisser vos impôts : mettez un maximum de vos papiers dans la borne d'apport volontaire située devant la salle de la «Grange».

La société PAPREC assure la collecte et le recyclage pour un coût nul.

Sachez aussi que le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) organise en ce moment, depuis le 1^{er} décembre un concours dont les lots sont pour les caisses des écoles, jusqu'au 31 janvier 2015. Pour gagner, il faut mettre le plus possible de papier dans la borne d'apport volontaire devant la «grange».

FAITES GAGNER LA CAISSE DES ECOLES DE SERMAISE !

PIETONS & CYCLISTES POUR VOTRE SECURITE

En cette période hivernale, nous vous rappelons les consignes de vigilance et de sécurité.

Automobilistes :

Respectez les limitations de vitesse les interdictions de stationner ...etc.

Pensez aux piétons qui cheminent vers la gare, sur la départementale et sur tous nos axes communaux.

Piétons :

Pensez à avoir un équipement réfléchissant (brassard amovible, gilet ...) c'est un gage de sécurité la nuit.

La volonté de l'équipe municipale est forte pour améliorer la sécurité de nos piétons, cela passe dans un premier temps par un aménagement entre la gare et Bellanger. Dans un second temps, une liaison douce entre le Pont de bois et le bourg complétera cet aménagement.



LA SECURITE ROUTIERE EST L'AFFAIRE DE CHACUN.

APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES » GRATUITE POUR SMARTPHONE



En Île-de-France, le Groupement de gendarmerie de l'Essonne est le premier à proposer aux particuliers comme aux professionnels cette application. Des alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push ». Chaque utilisateur peut désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par le groupement de gendarmerie.

<http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Application-Stop-cambriolages-gratuite-pour-smartphone>

OBJECTIF

- **Alerter** la population en temps réel par des notifications dès qu'un fait se produit sur le département de l'Essonne.
- **Inform**er la population de phénomènes de grande envergure dès l'ouverture de la page d'accueil. Le « Flux d'actualité » diffuse des informations de portée nationale.
- **Donner des conseils** de prévention aux particuliers et aux commerçants.
- **Guider** la réaction des victimes et **faciliter l'usage de l'appel du 17**. On retrouve les conseils permettant de favoriser le travail des enquêteurs.
- **Faciliter** les inscriptions aux opérations OTV. Après avoir pris connaissance de l'intérêt des OTV, l'utilisateur peut télécharger le formulaire en ligne.
- **Rechercher une brigade** depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant. Diriger les personnes vers la brigade du lieu où elles sont localisées.



BUT DE L'APPLICATION

L'application a vocation à lutter contre les cambriolages dans les habitations et les commerces et doit être promue ou utilisée dans ce cadre.

C'est pourquoi, dans l'onglet « Prévention », l'utilisateur est guidé dans son choix en déterminant s'il est un **particulier** ou un **commerçant**.

TELECHARGEMENT

L'application « Stop Cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement réservées aux smartphones :



Pour tout renseignement, contactez :
le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Essonne

01.60.79.65.00

Retrouvez nous sur facebook.



APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

TOUS LES CONSEILS POUR SE PRÉMUNIR CONTRE LES CAMBRIOLAGES

UNE APPLICATION QUI VOUS ALERTE EN TEMPS RÉEL



COMMENT CONTACTER MA BRIGADE ?



GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

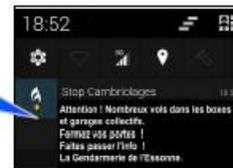
PRESENTATION

Logo de l'application installée sur le smartphone



Accès aux fonctionnalités

Message d'alerte (exemple)



L'application est paramétrée par défaut pour le département de l'Hérault.

Se rendre dans la page « Personnalisation » et sélectionner l'Essonne pour recevoir les notifications et alertes qui seront envoyées par la Gendarmerie de l'Essonne.

Cocher la case

« j'accepte de recevoir les notifications ».



Flux d'actualité de la page d'accueil



Lien vers l'opération tranquillité vacances



Conseils aux victimes de cambriolages



Géolocalisation de la gendarmerie la plus proche

Ajouter aux Favoris

Se rendre à ma brigade

Appeler ma brigade